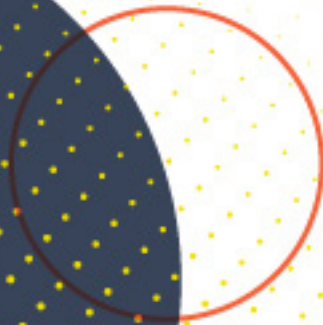


RAPPORT ANNUEL



2019
2020



NOTRE MISSION

Attester de la formation des ostéopathes membres

Informier et protéger la population québécoise

Offrir des services professionnels aux membres

NOS VALEURS

- ‡ Rigueur et efficacité
- ‡ Respect et ouverture
- ‡ Équité et engagement
- ‡ Professionnalisme et collaboration
- ‡ Coopération

STATISTIQUES (AU 31 JUILLET 2020)

- ‡ **1657** membres
- ‡ **1562** membres actifs
- ‡ **1435** D.O. (dont 66 inactifs) / **200** I.O.
- ‡ **1198** femmes / **459** hommes
- ‡ **362** membres sont membres d'un ordre professionnel
- ‡ **103** membres ont été formés en dehors du Québec
- ‡ **1138** membres ont une autre formation dans le domaine de la santé
- ‡ **46 %** des membres ont moins de 40 ans

TABLES DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice générale	4
Gouvernance et direction générale	6
Encadrement de la profession	9
Protection du public	12
Pandémie de covid-19 : gestion de crise	13
Services aux membres	17
Communications	19
Rayonnement et collaboration	20
Vie associative	21

Dans ce document, le masculin est utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes et dans le seul but d'alléger le texte.

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Cher(e) collègues,

Quelle année! Quelle année nous venons de vivre. Qui aurait pu penser que nous aurions dû mettre notre pratique sur pause. Personne. La crise sanitaire que nous traversons a changé nos pratiques, elle a changé nos vies.

En novembre 2019, quand le conseil d'administration m'a nommé à la présidence de notre association, j'étais fier de pouvoir rassembler les idées de cette nouvelle équipe et l'arrimer à notre histoire. Nous commençons cette nouvelle page de notre histoire, par une planification stratégique à laquelle vous aviez participé. Nous avons décidé ensemble d'affirmer haut et fort notre caractère distinct comme profession de santé. Nous avons rencontré la ministre de la Justice pour réaffirmer notre position et sur l'absolue nécessité que nous soyons à la table des négociations pour notre reconnaissance professionnelle. Nous avons été stoppés dans notre lancée à cause de la covid-19. La communauté ostéopathique a été ébranlée, mais elle est restée unie et elle a su s'adapter.

La permanence est aussi restée unie et a su s'adapter. L'équipe a été à vos côtés pour vous aider et vous supporter dans cette période difficile. Vous pouvez aussi être fier de votre conseil d'administration, il a su faire face, ensemble, pour faire grandir la profession d'ostéopathe pendant la crise.

Dans toute crise, il y a des opportunités et nous avons su les saisir. Nous en avons profité pour faire reconnaître l'ostéopathie auprès de plusieurs ministères ainsi qu'auprès de la santé publique comme un service essentiel pour la santé des québécoises et des québécois.

Aujourd'hui, c'est un nouveau ministère et une nouvelle ministre qui s'occupe des lois professionnelles. C'est le ministère de l'Enseignement supérieur de Danielle McCann qui sera notre interlocuteur. Nous avons déjà commencé nos représentations auprès de son cabinet et nous continuons nos démarches en vue d'obtenir prochainement encadrement professionnel.

Pour finir, j'aimerais vous dire que la crise est terminée et que le pire est passé. Mais, en toute transparence, à l'écriture de ces lignes, je ne le peux pas. Par contre, je peux vous dire que votre association sera encore à vos côtés pour faire face à la seconde vague. Si nous restons une communauté unie et soudée, nous en sortirons grandis comme professionnel de la santé.

Nous devons maintenir le cap ensemble pour réaffirmer le caractère distinctif de l'ostéopathie!

Bertrand Courtecuisse, D.O.

Président

C'est avec plaisir que je vous adresse ce message pour souligner la première année complète de mon mandat à la direction générale de votre association. Et quelle année!

La planification stratégique d'Ostéopathie Québec étant échue, un des grands défis de la dernière année fut de m'impregner des enjeux pour lancer un processus de consultation permettant à l'ensemble des parties prenantes de s'exprimer, avec transparence et ouverture, sur les objectifs à poursuivre.

Adoptée par le conseil d'administration en février dernier, la nouvelle planification stratégique triennale 2019-2022 campe clairement les stratégies qui sauront soutenir la réalisation de nos objectifs, dont la reconnaissance pleine et entière de la profession d'ostéopathe. Voici les quatre grands axes : la mobilisation, l'affirmation, le rayonnement et la transformation. Nous savons où nous allons et nous y arriverons ensemble!

Ces travaux à peine terminés, une pandémie ayant des répercussions sociales et économiques sans précédent a frappé le Québec et le monde entier, nous obligeant à nous adapter rapidement à une nouvelle réalité. Nous avons vécu ce tournant avec beaucoup d'empathie pour notre communauté, qui s'est vue forcée de mettre sur pause ses activités professionnelles. Par ailleurs, cette pandémie a eu comme retombée de nous permettre de développer des liens avec plusieurs ministères au gouvernement.

Pour sa part, l'équipe de la permanence a démontré une agilité organisationnelle exceptionnelle et une résilience hors du commun pour se montrer efficace en télétravail et pour répondre rapidement aux besoins des membres. Je ne peux être plus fière de cette équipe, petite mais terriblement efficace. Je tiens aussi à remercier tous les membres du conseil d'administration qui se sont montrés particulièrement dévoués, disponibles et d'un engagement sans faille.

Aujourd'hui, c'est donc dans un souci de bienveillance et de rigueur que je peux assurer à toute notre communauté qu'elle peut plus que jamais compter sur nous et aller de l'avant!

Diane Lavergne
Directrice générale

GOUVERNANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Pour l'année 2019-2020, les administrateurs et administratrices élus sont :

- Bertrand Courtecuisse, président
- Marie-Laure Osty, vice-présidente
- Anaïs Beaupré, trésorière
- Benoît Philippe, secrétaire
- Christian Bérubé, administrateur
- Sébastien Brassart, administrateur
- Catherine Losier, administratrice
- Frédéric Parain, administrateur.

Sur 8 administrateurs, 5 sont de nouveaux élus.

Cette année, le conseil d'administration s'est réuni 18 fois, dont 5 fois pour des séances extraordinaires.

Les administrateurs ont tous participé à une formation sur le rôle et les responsabilités d'un conseil d'administration. Cette formation a été l'occasion pour eux d'en apprendre davantage sur leurs rôles et responsabilités ainsi que sur le fonctionnement du conseil d'administration d'une association. La formation a été donnée par Jean Lepage, consultant en gouvernance et stratégie.

Le président Bertrand Courtecuisse, la vice-présidente Marie-Laure Osty ainsi que la directrice générale Diane Lavergne ont également suivi une formation sur les médias. Cette formation avait pour objectif de bien comprendre l'univers des médias afin d'assurer une bonne représentation de l'association et de la communauté ostéopathe. La formation a également été donnée par Jean Lepage.



DOSSIERS PRIORITAIRES DE L'ANNÉE

Trois dossiers importants ont marqué l'année 2019-2020, occupant particulièrement les administrateurs lors des séances du conseil d'administration.

Planification stratégique 2020-2023

La planification stratégique 2019-2022 revêt un caractère particulièrement sensible alors que l'association traverse un moment charnière de son histoire.

Cette nouvelle planification aidera à soutenir la période de transition et à assurer l'avenir de l'association une fois l'ordre créé. En effet, Ostéopathie Québec devra se redéfinir pour trouver sa nouvelle identité et ses nouvelles fonctions.

Ostéopathie Québec a confié à *La Boîte de Comm* le mandat de soutenir le processus de planification stratégique triennale pour la période 2020-2023. Cette planification vise à nous permettre de développer une stratégie en fonction des enjeux, des axes prioritaires de développement et des objectifs.

Emploi-Québec a accepté de subventionner 50 % des coûts reliés à la planification stratégique.

Le conseil d'administration a mis en place un comité mandataire chargé de faire le suivi de la démarche. Le comité était composé de Bertrand Courtecuisse, président, Jad Khoury, ex-administrateur, Diane Lavergne, directrice générale, et Amélie Aubry, responsable des communications.

Pour réaliser cette nouvelle planification stratégique, *La Boîte de Comm* a débuté par une analyse de la situation et par une consultation du conseil d'administration, de l'équipe de la permanence et des membres. La consultation des membres fut réalisée lors de l'assemblée générale annuelle en novembre 2019.

Un sondage a aussi été réalisé à l'automne afin de sonder les membres sur leurs attentes par rapport à l'encadrement de la profession, de dresser un portrait sur la pratique professionnelle de nos 1657 membres et de recueillir différentes données, notamment sur le profil professionnel de nos membres et sur le profil de leur clientèle. Ce sondage était également l'occasion pour les membres de s'exprimer sur leurs attentes quant à l'encadrement de la profession d'ostéopathe au Québec.

Après une analyse approfondie de toutes ces données, quatre grands axes sont ressortis :

Axe 1 – Mobiliser les membres

- A. Promouvoir et s'approprier la vision, la mission et les valeurs de l'association;
- B. Développer et promouvoir le sentiment d'appartenance et la vie associative;
- C. Adapter le plan et les moyens de communication aux membres;
- D. Accroître l'offre de services aux membres.

Axe 2 – Affirmer

- A. Pérenniser une position politique claire et affirmée;
- B. Rallier les instances politiques et publiques aux positions de l'association;
- C. Promouvoir et défendre les champs de pratique et la spécificité de l'ostéopathie;
- D. Promouvoir l'ostéopathie auprès du public.

Axe 3 – Rayonner

- A. Participer au développement et à la diffusion de la recherche;
- B. Augmenter l'accessibilité dans les services sociaux;
- C. Réaliser un plan de positionnement auprès des acteurs du réseau de la santé.

Axe 4 – Transformer

- A. Actualiser la transformation de l'association;
- B. Accompagner les membres dans la transition;
- C. Positionner l'association comme un incontournable auprès des ostéopathes.

Adhésion à Ostéopathie Québec

En mars 2020, Ostéopathie Québec et l'Institut d'enseignement de l'ostéopathie du Québec (IEOQ) ont signé une entente pour que les diplômés de cette école puissent déposer leur candidature à l'association. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'ouverture et de rassemblement du plus grand nombre d'ostéopathes sous une même association. Rappelons que, depuis juillet 2019, les finissants de l'école ENOSI peuvent également déposer leur candidature auprès de l'association.

En février 2020, le conseil d'administration de l'association a convenu que, par souci d'équité, les mêmes critères d'admission devront être respectés par tous les étudiants commençant leur formation en septembre 2020 dans une école reconnue par Ostéopathie Québec. Une liste de diplômes préalables exigés par Ostéopathie Québec a été définie.

Ces critères sont également valables pour les ostéopathes qui ont entamé leurs études dans une école étrangère reconnue par Ostéopathie Québec et qui ont transféré leur dossier, en cours d'études, dans une école québécoise reconnue par Ostéopathie Québec.

Ressources humaines

Emploi-Québec a accepté de soutenir la Politique des conditions de travail ainsi que le diagnostic organisationnel, à hauteur de 50 % du coût total.

Politique des conditions de travail

Une politique complète et bonifiée des conditions de travail pour les employées de la permanence a été élaborée au cours de l'année. Cette politique a pour objectifs :

- De mieux orienter les employées sur les procédures en vigueur;
- De permettre aux employées de se projeter dans l'avenir;
- De favoriser le sentiment d'équité;
- D'assurer la rétention des employées;
- De faciliter la gestion.

Cette politique a été examinée par le Comité de gouvernance et d'éthique avant d'être révisée par un service juridique.

La nouvelle Politique des conditions de travail vient compléter les politiques déjà en vigueur, à savoir la Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes et la Politique pour prévenir les conflits d'intérêts concernant les cadeaux et autres avantages destinés à la direction générale et l'équipe de la permanence.

Toutes ces politiques ont été adoptées par le CA lors de la séance du 11 juin 2020.

Diagnostic organisationnel

Un appel de service a été lancé le 5 mars 2020 pour la réalisation d'un diagnostic sur le plan des ressources humaines de l'association. Il vise à compléter la Politique des conditions de travail. Les éléments suivants sont attendus dans la démarche :

- Une évaluation de la structure actuelle des postes (description de tâches, qualifications et compétences requises);
- Une politique de rémunération, incluant des échelles salariales et un positionnement;
- Une stratégie d'implantation et de soutien à la transition;
- Une proposition de structure des postes – post-encadrement de la profession.

Le Comité de gouvernance et d'éthique s'est penché sur les offres de services reçues et c'est la firme VIACONSEIL qui a été retenue par le CA.

Au moment d'écrire ce rapport annuel, les résultats du diagnostic ne sont pas encore connus.

ENCADREMENT DE LA PROFESSION



En septembre 2019, Ostéopathie Québec apprenait que l'Office des professions du Québec (OPQ) avait officiellement terminé ses travaux. Le cabinet de la ministre de la Justice, à l'époque Sonia Lebel, a désormais en sa possession tous les renseignements nécessaires pour être en mesure de prendre position sur le sujet. Cependant, aucun échéancier n'a été communiqué concernant le dévoilement de la proposition.

À plusieurs reprises au cours de l'année, Ostéopathie Québec a échangé avec Thierry Fournier, conseiller politique de la ministre de la Justice. Bien qu'Ostéopathie Québec réclame toujours un ordre distinct, le Ministère a laissé entendre qu'il envisageait plutôt d'intégrer les ostéopathes à un ordre déjà existant pour encadrer la profession.

Le Ministère a également confirmé que des discussions avaient eu lieu avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'encadrement et le programme que l'Université de Sherbrooke souhaite mettre en place.

RENCONTRES

Regroupement des intervenants et thérapeutes en médecine alternative (RITMA)

Le 21 août 2019, la directrice générale Diane Lavergne et Marc Gauthier, président de l'association à cette date, ont participé à une rencontre proposée par le RITMA. Plusieurs autres représentants d'associations d'ostéopathes étaient également présents, à savoir la SOCATO, la SCMMAC, l'ACODM, la CPOQ, l'ACMA et l'AQO*.

Les objectifs proposés étaient :

- De travailler ensemble pour le bien-être de toute la communauté ostéopathique;
- D'échanger, de revendiquer, de discuter de la situation actuelle, de proposer des actions concrètes et ainsi d'élaborer un plan d'action dès maintenant pour défendre l'ostéopathie.

** Nomenclature des associations invitées : Société canadienne pour la tradition de l'ostéopathie; Société canadienne de massothérapie et de médecines alternatives complémentaires; Association canadienne des ostéopathes de degré maîtrise; Corporation des professionnels ostéopathes du Québec; Association nationale canadienne médecine alternative et Association québécoise des ostéopathes.*

Rencontre avec Sonia Lebel, ex-ministre de la Justice



Lors de cette rencontre, le président Bertrand Courtecuise et la directrice générale Diane Lavergne ont pu exprimer directement à la ministre* la nécessité qu'Ostéopathie Québec soit partie prenante des négociations en cours concernant l'encadrement de l'ostéopathie. Notre objectif principal est de garantir que le caractère distinctif de la profession soit préservé lors de l'annonce d'un encadrement légal.

** Sonia Lebel a été ministre de la Justice du Québec du 18 octobre 2018 au 22 juin 2020.*

La ministre Lebel a été réceptive à leurs demandes et a assuré que son cabinet ferait prochainement un suivi avec Ostéopathie Québec.

Rappelons que cette rencontre a été organisée dans le cadre du Forum Ghislain Dufour du monde des affaires, événement coordonné par la firme National, notre partenaire dans ce dossier.

Kathleen Weil, porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles



Enfin, Kathleen Weil a posé une question le 5 décembre 2019 dans le feuillet de l'Assemblée nationale. (Il s'agit d'une publication parlementaire énumérant les affaires que l'Assemblée peut prendre en considération au cours d'une séance et divers renseignements.)

Madame Weil souhaitait savoir : « La ministre peut-elle nous faire connaître ses intentions quant à l'encadrement de l'ostéopathie ainsi que son échéancier? »

Le 30 janvier 2020, le président Bertrand Courtecuisse et la directrice générale Diane Lavergne ont rencontré madame Weil. Cette rencontre avait pour objectif de lui présenter le dossier et de lui faire part des derniers développements.

Autres rencontres

Dans un souci de transparence et de collaboration, Ostéopathie Québec se fait un devoir de rencontrer et d'écouter ses membres. Ainsi, à leur demande ou parce que nous le jugeons nécessaire, plusieurs rencontres ont été organisées avec des membres et certains collectifs, dont Qualita et Fier-e-s de l'Ostéopathie.

SOUTIEN AUX COACCUSÉS

Le 28 août 2019, une rencontre entre Ostéopathie Québec, ses avocats et ceux du CEO, a été tenue dans l'objectif de confirmer ou non notre implication financière dans l'appel du jugement sur requête en arrêt des procédures ainsi que dans celui de la requête en inconstitutionnalité de la Loi médicale.

Rappelons qu'à la suite d'une assemblée générale extraordinaire en avril 2019, Ostéopathie Québec a promis d'engager des dépenses pour les frais juridiques liés à l'appel du jugement pour les trois membres de l'association poursuivis par le CMQ, et ce, sous certaines conditions.

Considérant que les motifs d'appel sont solides et que les coûts générés par cet appel sont dans les limites du budget adopté à cet effet pour 2019-2020, le conseil d'administration a résolu :

- D'engager les dépenses pour les frais juridiques liés à l'appel du jugement sur requête en arrêt des procédures et sur l'appel du jugement sur l'inconstitutionnalité de la Loi médicale demandées par les trois membres de l'association;
- De mandater la directrice générale de négocier une entente avec toutes les parties prenantes du dossier pour le paiement des frais juridiques. Le coût global est estimé à 45 000 \$.

SONDAGE AUX MEMBRES

Un sondage approfondi auprès des membres a été réalisé entre le 5 et le 16 décembre 2019. En plus des questions portant directement sur le dossier de l'encadrement, le sondage visait à obtenir des données sur le profil professionnel des membres (études, diplôme, école, appartenance à un ordre, champ de pratique, etc.) ainsi que sur leur profil de pratique (volume de clientèle, caractéristiques, domaine, raisons de fréquentation, etc.), et ce, afin de soutenir nos différents objectifs stratégiques.

Afin d'atteindre ces objectifs, un questionnaire web comptant 38 questions a été conçu par l'équipe de La Boîte de Comm. La collecte de données a été réalisée à l'aide du logiciel SurveyMonkey. Une invitation initiale et deux relances ont été effectuées dans le but de maximiser le taux de réponse.

Au total, 654 ostéopathes membres de l'association ont rempli le questionnaire.

Quelques faits saillants du sondage :

- 49 % des répondants pratiquent la profession depuis plus de 10 ans;
- 65 % des ostéopathes interrogés pratiquent à temps plein;
- 56 % des ostéopathes interrogés pratiquent en clinique pluridisciplinaire;
- 54 % des ostéopathes interrogés estiment qu'il faut en moyenne 1 à 3 séances pour soulager un client;
- Pour 60 % des ostéopathes interrogés, les clients qui les consultent cherchent à soulager une douleur dans plus de 80% des cas;
- 60 % des ostéopathes interrogés sont en désaccord avec l'intégration de l'ostéopathie à un ordre déjà existant;
- 79 % des répondants croient que l'association doit poursuivre le travail à la recherche du meilleur scénario possible, plutôt que de s'opposer à tout scénario ne prévoyant pas la création d'un ordre distinct.

COLLECTE DE DONNÉES PROBANTES

Afin de développer un argumentaire visant à obtenir l'encadrement souhaité, Ostéopathie Québec a lancé une collecte des données probantes.

Pour ce faire, un comité de travail a été organisé avec plusieurs chercheurs reconnus dans la communauté ostéopathique : Chantal Morin, Sandra O'Connor, Gabriel Venne et Anaïs Beaupré.

Il a également été proposé de préparer un canevas pour soutenir la rédaction du mémoire. Cela apportera des précisions quant aux éléments sur lesquels des données sont recherchées.

CHANGEMENT DE FIRME-CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

Après plusieurs années de collaboration, le conseil d'administration d'Ostéopathie Québec a décidé de changer de firme-conseil en relations publiques et gouvernementales. Nous remercions la firme National pour les nombreuses années de collaboration et de soutien dans le dossier d'encadrement.

À la suite d'un appel d'offres, cinq firmes ont transmis une offre de services et trois ont été retenues pour une rencontre en visioconférence.

Le conseil d'administration a finalement choisi la firme Dutrisac Laurent, Services-Conseils afin de nous accompagner dans nos stratégies pour l'encadrement de la profession. Son expertise concernant les processus politiques et administratifs ainsi que sa connaissance du dossier de l'ostéopathie ont motivé le choix du conseil d'administration.

Précisons que monsieur Jean-Paul Dutrisac a occupé la fonction de président de l'Office des professions du Québec (OPQ) de 2007 à 2018. Monsieur Claude Laurent, pour sa part, a été directeur général de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ) de 2010 à 2018. Ils seront également accompagnés par Antonin Fortin, conseiller en communication.

NOUVEAU MINISTÈRE ET MINISTRE RESPONSABLE DES LOIS PROFESSIONNELLES

En juin 2020, madame Danielle McCann a été nommée ministre de l'Enseignement supérieur par le premier ministre. C'est également ce ministère qui sera désormais responsable des lois professionnelles.

Une lettre signée par notre président Bertrand Courtecuisse lui a été envoyée pour la féliciter de ses nouvelles fonctions et pour lui résumer très brièvement l'état de situation de l'ostéopathie. Dès sa nomination, Ostéopathie Québec a pris l'initiative de faire une demande de rencontre avec la ministre.

PROTECTION DU PUBLIC



Dans le cadre du mandat de protection du public qu'Ostéopathie Québec s'est donné, nous recevons et traitons les demandes d'enquête se rapportant à la conduite professionnelle de nos membres.

À l'automne 2019, nous lançons un appel de candidatures visant à recruter parmi nos membres des personnes intéressées à agir comme syndique pour l'association.

Deux nouvelles syndiques ont été nommées :

- Marie-Eve Racicot (nomination en octobre et démission en mai 2020);
- France Lamoureux (nomination en novembre 2019).

Autres syndiques en fonction :

- Joan Seaman;
- Constance Babin (mandat terminé en cours d'année).

Ostéopathie Québec offre une formation aux syndiques nouvellement nommées concernant le droit disciplinaire, les procédures et le fonctionnement en place ainsi que les bonnes pratiques au sein d'une association professionnelle. Une formation a été offerte le 9 janvier 2020 par M^e Anthony Battah. Afin d'être bien au fait des procédures en place dans l'association, notre président Bertrand Courtecuisse et notre directrice générale Diane Lavergne se sont joints à cette formation.

DOSSIERS DES SYNDIQUES

Du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020, Ostéopathie Québec a reçu et traité quatre demandes d'enquête. Ces dossiers sont toujours actifs.

COMITÉS DE DISCIPLINE

Du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020, deux comités de discipline ont été actifs :

1. Un premier comité de discipline a tenu sa dernière séance en septembre 2019. Il a remis ses recommandations au conseil d'administration en avril 2020 et une décision suivra;
2. Le second comité devait entamer ses travaux en mai 2020. Cependant, il a été reporté à une date qui n'est pas encore fixée en raison de la crise pandémique.

COMITÉ D'ADHÉSION ET DE LA COMPÉTENCE

Cette année, deux candidats étrangers provenant d'écoles françaises devaient participer à une évaluation de compétences. En raison de la crise pandémique, les évaluations ont été reportées.

Aucune évaluation dans le cadre de la Politique sur les cours et les stages de perfectionnement n'a eu lieu. Il en est de même pour les inspections professionnelles.

PANDÉMIE DE COVID-19 : GESTION DE CRISE



Le 16 mars 2020, le gouvernement du Québec a annoncé la fermeture de nombreux secteurs d'activité dans le but de faire face à la pandémie causée par la COVID-19. Ostéopathie Québec a alors recommandé à ses membres de cesser leur pratique professionnelle afin d'assurer leur sécurité et celle de leur clientèle.

Dès lors, l'équipe de la permanence et le conseil d'administration ont préparé un plan de gestion de crise en vue de soutenir les membres dans cette situation exceptionnelle.

Il est important de préciser que toute l'équipe de la permanence était en télétravail à compter du vendredi 13 mars 2020. Comme dans bon nombre d'entreprises, l'équipe a dû s'adapter rapidement à cette nouvelle situation professionnelle.

CELLULE DE CRISE

Composée du président Bertrand Courtecuisse, de la vice-présidente Marie-Laure Osty, de la directrice générale Diane Lavergne et de la responsable des communications Amélie Aubry, la cellule de crise s'est réunie par visioconférence du lundi au vendredi à 14h afin de faire le point sur les nouvelles informations disponibles. L'objectif de ces rencontres était d'établir les messages à diffuser aux membres ainsi que de faire le point sur l'aide offerte par le gouvernement à laquelle les membres pouvaient avoir accès.

Ces rencontres étaient également l'occasion de discuter des réactions et des commentaires reçus et/ou vus sur les réseaux sociaux. Ostéopathie Québec a mis un point d'honneur à répondre aux préoccupations de l'ensemble de ses membres.

Les informations diffusées par le gouvernement évoluaient rapidement, voire quotidiennement, et la cellule de crise devait réagir rapidement pour confirmer, infirmer ou bonifier une information diffusée la veille. Pour cela, la cellule de crise a établi des contacts avec des personnes dans différents ministères au cœur de l'action gouvernementale : le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère du Conseil exécutif, le ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi que le ministère de la Justice. Ces personnes nous ont été un atout très précieux pendant cette période de crise et elles nous ont permis d'être réactifs dans nos annonces.

L'OSTÉOPATHIE COMME SERVICE ESSENTIEL

Le 23 mars dernier, le gouvernement annonçait la réduction au minimum des services et activités considérés non prioritaires. Le décret gouvernemental mentionnait, parmi les exceptions, « les cabinets privés de professionnels, incluant les cabinets de dentistes et d'optométristes (mais uniquement pour les services d'urgence) ». Dans ce contexte, certains de nos membres ont sollicité l'association pour vérifier auprès des instances gouvernementales si les services d'ostéopathie figuraient parmi ces exceptions.

Afin d'obtenir des directives précises à ce propos, Ostéopathie Québec a sollicité le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que le ministère de la Justice, en regard du fait que la notion de services essentiels, pour les ostéopathes, n'était pas définie dans un cadre légal.

Après discussion avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, Thierry Fournier, notre représentant du ministère de la Justice, a confirmé que l'orientation gouvernementale mentionnée au décret incluait la profession d'ostéopathe, tout en précisant qu'il était impératif « de se limiter aux interventions urgentes et essentielles ».

À ce titre, après mûre réflexion et considérant le contexte actuel, les membres du conseil d'administration d'Ostéopathie Québec, qui sont tous ostéopathes, ont réitéré unanimement l'appel à la prudence et ont toujours invité les ostéopathes à cesser toute forme de pratique professionnelle.

Ils ont d'ailleurs tenu à partager les motifs qui ont guidé leur recommandation :

• **Le contexte de crise sanitaire**

Alors que les intervenants en santé font actuellement face à un risque de pénurie d'équipements de protection individuelle, les ostéopathes qui maintiendraient leur pratique devraient se procurer ces mêmes équipements.

• **La protection des membres**

Il n'y a pas actuellement de balises encadrant la pratique de l'ostéopathie. La pratique manuelle, caractéristique des traitements ostéopathiques, rend d'ailleurs impossible l'application des consignes de distanciation sociale.

• **La protection du public**

La définition de la notion de « service essentiel et urgent » en ostéopathie nécessite une réflexion en profondeur et nous ne pouvons fournir, à ce stade, des directives claires à ce titre afin d'assurer la protection du public.

Cependant, si toutefois des membres décidaient de répondre à une demande exceptionnelle ou urgente, l'association leur suggérerait de procéder à une évaluation du risque de contagion, tant pour eux-mêmes que pour leur clientèle. Ils devaient également s'assurer que les mesures de prévention soient appliquées et qu'ils se dotent des équipements de protection requis (masques, gants, blouses, visières) et qu'ils soient utilisés de façon adéquate.

Enfin, Ostéopathie Québec leur a précisé qu'à la lumière de ces divers paramètres, il s'agissait tout de même d'une décision basée sur leur jugement professionnel et engagement personnel.

COMITÉ SUR LES SERVICES ESSENTIELS

Le 22 avril 2020, considérant que la définition de la notion d'« intervention urgente et essentielle » en ostéopathie nécessitait une réflexion en profondeur afin d'assurer la protection du public, Ostéopathie Québec a décidé de mettre en place un comité afin d'identifier les services essentiels en ostéopathie. Pour ce faire, un appel à tous a été fait pour former ce nouveau comité, qui avait pour mandat de définir les critères d'une « intervention urgente et essentielle ».

Le choix des membres s'est fait à l'aveugle par le comité de sélection, composé du président Bertrand Courtecuisse et de la vice-présidente Marie-Laure Osty.

Ce comité est composé de :

- Sébastien Brassart, administrateur;
- Benoit Yergeau;
- Clara Dallaire;
- Isabelle Dodier.

Au début de mai, le comité a remis ses travaux au conseil d'administration. Lors d'une séance extraordinaire, les administrateurs et administratrices ont analysé et discuté des travaux du comité, puis ont pris la décision de lui demander de préciser certains éléments.

À la mi-mai, le comité a remis un nouveau document au CA, qui jugeait que ces travaux étaient d'une grande importance dans le contexte où la profession n'était pas encadrée légalement. L'association considère devoir agir avec rigueur, comme elle l'a toujours fait, pour que l'ostéopathie soit reconnue à sa juste valeur. C'est pourquoi ces balises seront présentées aux membres lorsqu'Ostéopathie Québec aura l'assurance qu'elles soutiennent le dossier de l'encadrement de la profession.



SERVICES AUX MEMBRES DÉVELOPPÉS

Afin de soutenir les membres dans cette situation particulière, Ostéopathie Québec a développé une nouvelle offre de services spécifiques, dans un délai très court. L'objectif était de soutenir les membres pendant cette période difficile et également de leur permettre de continuer à développer des compétences utiles à leur pratique professionnelle.

L'élaboration de ces services a demandé beaucoup de flexibilité de la part de l'équipe de la permanence, car il fallait constamment jongler avec les nouvelles informations diffusées par le gouvernement.

Page dédiée sur notre site web

Une page dédiée à la pandémie de COVID-19 a été créée sur notre site Internet. Cette page avait pour objectif de répertorier toutes les informations disponibles et utiles pour les membres : directives gouvernementales, aide disponible, communiqués diffusés par l'association et outils. L'objectif était de faire de cette page une référence pour les membres.

Précisons qu'Ostéopathie Québec a volontairement rendu cette page accessible à tous, et pas seulement à ses membres. L'association a jugé qu'en cette période exceptionnelle, les informations diffusées étaient d'utilité publique.

Webinaires

Au total, quatre webinaires ont été proposés aux membres :

- *Ma santé financière en temps de crise* par Annick Kwetcheu Gamo, spécialiste en éducation financière;
- *Le plan d'affaires est-il mon allié?* par l'Institut Kara;
- *Facebook : optimisation du profil et création de contenu* par Martin Lacroix de la firme National;
- *Facebook : optimisation de page Facebook et introduction à la publicité* par Martin Lacroix de la firme National.

Tous les webinaires ont été offerts par des professionnels des sujets abordés. Ils ont été très appréciés des membres et sont également toujours disponibles pour visionnement dans la Zone membre.

Trousse numérique

Pour permettre aux membres de garder le contact avec leur clientèle pendant cette période, nous avons créé une trousse numérique en adaptant le logo de membre et en reprenant l'expression #ÇaVaBienAller et l'arc-en-ciel, symboles de cette crise. Disponible en différents formats, ce logo pouvait être diffusé sur les médias sociaux, sur le site Internet et sur les courriels des membres.

Plusieurs idées de messages à envoyer à la clientèle ainsi qu'une signature de courriel ont également été créées.

Ces outils ont été offerts aux membres afin qu'ils puissent préserver le lien avec leur clientèle pendant la crise.

Capsules vidéo

Pour permettre aux membres de continuer à développer leurs compétences et leurs connaissances, plusieurs de nos membres ostéopathes ont bénévolement accepté de réaliser des capsules vidéo à notre demande. Ils étaient libres du sujet qu'ils voulaient partager avec la communauté. Au total, 12 capsules vidéo ont été diffusées aux membres, à savoir :

- *Est-ce que l'intervention ostéopathique influence la circulation du sang au cerveau?* par Audrey Drapeau, D.O.;
- *Conseils donnés aux parents de bébés : astuces de communication* par Marie-Laure Osty, D.O.;
- *Ostéopathie et consultations en allaitement : une réussite pour réduire les difficultés biomécaniques de succion* par Juliette Herzhaft-Le Roy, D.O.;
- *Variabilité de la fréquence cardiaque* par Nathalie Viau, D.O., et Alain Dubreuil, D.O.;
- *La cohérence cardiaque : mieux gérer son stress* par Julien Fatisson, D.O.;
- *Collaboration interprofessionnelle* par Chantal Morin, D.O., Ph. D.;
- *Les douleurs menstruelles et l'ostéopathie* par Claudia Béland, D.O. et infirmière;
- *Ostéopathie dans le champ viscéral : une autre preuve de son utilité* par Marc Gauthier, D.O., B. Sc. physiothérapie;

- *Dysfonction ostéopathique de l'os temporal et survenue de l'otite moyenne aiguë chez le jeune enfant* par Chantal Morin, D.O., Ph. D.;
- *Traitement ostéopathique des commotions cérébrales* par Katherine Brosseau, D.O.;
- *Restriction de la mobilité chez les personnes souffrant d'un syndrome post-commotion* par Kyla Demers, D.O., M. Sc., CAT(C);
- *L'axe HHS, la régulation du stress et l'ostéopathie* par Anne-Julie Morand, D.O., B. Sc.

Ces capsules vidéo ont reçu un accueil très favorable de la part des membres. Ostéopathie Québec est d'ailleurs en train de réfléchir à intégrer ces capsules dans son offre de services à l'année.

Guide de pratique

En prévision de la reprise des activités des ostéopathes, Ostéopathie Québec a élaboré un guide de pratique intitulé *Reprise d'activité de la pratique professionnelle des ostéopathes* pour soutenir les membres. Dans le contexte actuel, il vise à assurer la sécurité des membres et celle de leur clientèle, et ce, en prenant soin de répondre aux plus hautes normes sanitaires.

Dans ce document, les membres retrouvent notamment des indications pour la préparation de leur espace de travail, l'accueil de leur clientèle, l'organisation de leur journée avec des collègues (s'il y a lieu) et de multiples autres conseils.

En complément de ce guide, cinq capsules vidéo ont été réalisées afin d'expliquer aux membres comment utiliser les équipements de protection de manière adéquate :

- Lavage des mains;
- Port du masque;
- Vêtement de protection;
- Retrait des gants;
- Déroulement d'une séance avec tous les équipements.

Le guide de pratique ainsi que les vidéos ont été réalisés en collaboration avec :

- Lyne Gagné, D.O., B. Sc. inf.;
- Karl Dagenais, D.O., B. Sc. inf.;
- Pascale St-Louis, D.O., B. Sc.

Depuis sa création et sa première diffusion aux membres, ce guide a été mis à jour plusieurs fois en fonction des directives gouvernementales. Il est un complément des documents diffusés par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Le 1^{er} juin 2020, les ostéopathes pouvaient officiellement reprendre leurs activités professionnelles.

Groupe privé Facebook

Lors de la crise, le groupe privé Facebook réservé à nos membres est devenu une plateforme très utilisée par les membres. La modération de ce média est rapidement devenue un enjeu. En raison de l'augmentation de la charge de travail de l'équipe de la permanence, il était devenu compliqué d'assurer une veille et une modération efficaces pour répondre aux membres.

C'est pourquoi nous avons décidé de nous doter d'une politique et d'une nétiquette permettant d'encadrer l'utilisation de cette plateforme par les membres et par la permanence.

La politique présente la ligne et les balises éditoriales définies ainsi que les principes de modération utilisés par l'équipe de la permanence pour assurer la veille du groupe.

La nétiquette, quant à elle, permettra de clarifier les règles du groupe et les droits que s'accorde l'association si ces règles ne sont pas respectées par les membres.

La politique et la nétiquette ont été présentées à la séance du conseil d'administration du 27 août 2020 pour leur adoption et leur mise en vigueur.

STATISTIQUES (du 16 mars au 1^{er} juin 2020)

📊 PAGE COVID-19 DU SITE INTERNET : **+8000 visites**

📊 GROUPE PRIVÉ FACEBOOK : **+230 nouveaux membres / 260 publications / 3179 commentaires / 6463 réactions**

📊 COMMUNIQUÉS AUX MEMBRES : **31**

SERVICES AUX MEMBRES



PROGRAMME DE BOURSES

Nos membres sont de plus en plus nombreux à profiter du programme de bourses d'Ostéopathie Québec. Rappelons que ce programme comprend :

- Les bourses de perfectionnement qui apportent du soutien financier aux membres qui participent à de la formation continue;
- Les bourses d'études pour les cycles supérieurs (2^e et 3^e cycles);
- Les bourses visant le rayonnement de la profession pour soutenir ceux qui font de la recherche liée à l'ostéopathie, et qui publient et communiquent leurs travaux de recherche.

Cette année, plusieurs changements ont été apportés au programme de bourses :

- Ajouts/modifications des critères d'admissibilité;
- Disponibilité des grilles de notation pour les candidats;
- Séparation des bourses pour les travaux de la recherche et des bourses d'études.

À noter également que les évaluateurs ne sont plus seulement des ostéopathes. Des experts dans le domaine de la recherche et/ou de la santé avec une expérience dans l'analyse de demande de bourses participent à l'évaluation des demandes.

PROGRAMME D'ASSURANCE OSTÉOPRO

Le programme OstéoPro, offert en partenariat avec le cabinet Lussier Dale Parizeau (LDP), comprend trois volets :

1. Assurance de responsabilité professionnelle, civile et des biens;
2. Assurances de personnes;
3. Assurance automobile et habitation.

Concernant l'assurance de responsabilité professionnelle, civile et des biens, il y a eu des changements de libellé, ce qui a amené à plus de couverture pour les deux garanties suivantes (en vigueur au 1^{er} octobre 2019) :

Responsabilité Affaires 3.0

- Indemnisation volontaire des employés (responsabilité patronale);
- Différence de franchises;
- Contrefaçon de marques de commerce.

Latitude Affaires 2.0

- La garantie *Documents de valeur, archives et données informatiques* couvre les pertes et les dommages directement occasionnés à ceux-ci, de même que les frais supplémentaires à engager pour les reproduire;
- La garantie *Systèmes informatiques* couvre les dommages aux systèmes essentiels, de même que les frais engagés pour reprogrammer ou remplacer l'information.
- La garantie *Frais supplémentaires* couvre les frais à engager pour poursuivre les activités après une réclamation.

En raison de la fin des contrats avec Lussier Dale Parizeau (LDP) en 2020-2021, le Comité des assurances a souhaité rencontrer plusieurs courtiers à l'automne 2019. Ces rencontres avaient pour objectif de discuter des avantages et des garanties que chaque courtier pourrait apporter à nos membres. Au total, cinq courtiers, dont LDP, ont été rencontrés.

Rappelons que le Comité des assurances est composé de Benoit Philippe, D.O. et trésorier, de Roxanne Banning, D.O., et de Katia Decorde, responsable marketing et des services aux membres.

PARTENAIRES

Nos membres peuvent bénéficier de services à prix réduit pour faciliter et soutenir leur pratique professionnelle :

- **GOrendezvous** est un logiciel de gestion et de prise de rendez-vous en ligne qui automatise la confirmation des rendez-vous et le remplacement des annulations, et qui envoie des courriels de rappel aux clients;
- **StaminaSys** est le fournisseur agréé de logiciel de gestion du Dossier électronique de santé pour la tenue de dossiers clients en ligne;
- **Impact Santé+** propose des formations en secourisme, en RCR et en premiers soins;
- **Cardio Plein Air** offre des programmes d'entraînement en plein air toute l'année, dans plus de 100 parcs au Québec;
- **Vêtements Mandala** crée et conçoit, au Québec, des vêtements pour femmes pensés comme support à la vie de tous les jours. Les matériaux sont durables et confortables, adaptés à un mode de vie actif.

COMMUNICATIONS



CAMPAGNE ESTIVALE

À la suite du jugement du procès opposant le Collège des médecins du Québec (CMQ) au Collège d'études ostéopathiques (CEO) et de nos membres, Ostéopathie Québec a décidé de lancer une campagne de mobilisation pendant l'été 2019. L'objectif était de mobiliser la communauté et de parler d'une seule voix, même pendant la pause estivale.

Ainsi, nos membres ont été invités à envoyer à leur député/députée un courriel contenant une image l'informant de l'importance de l'ostéopathie et de l'urgence d'encadrer la profession.

La clientèle des ostéopathes pouvait elle aussi participer à cette mobilisation en envoyant une autre image à son député/députée.

Ce sont plus de 150 lettres qui ont été envoyées.

SEMAINE INTERNATIONALE DE L'OSTÉOPATHIE 2020

Osteopathic International Alliance (OIA) a officiellement annoncé le report de la Semaine internationale de l'ostéopathie 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 qui affecte le monde entier.

Ostéopathie Québec avait anticipé cette décision et choisi de reporter la campagne initialement prévue pour cette année. Une partie de la création et de la préparation de la campagne était déjà effectuée; c'est pourquoi le concept choisi sera utilisé pour 2021.

APPARITION DANS LES MÉDIAS

Cette année, le président d'Ostéopathie Québec est apparu une fois dans les médias. Il est à noter que la Semaine internationale de l'ostéopathie est une occasion pour l'association de paraître dans les médias. En raison de son annulation et de la crise sanitaire, la présence médiatique d'Ostéopathie Québec et de ses porte-paroles a été beaucoup plus faible que les années précédentes.

Un reportage pour l'émission de Télé-Québec *Ça vaut le coût* a aussi été tourné pendant l'été 2020. La diffusion est prévue à l'automne.

Le président a également participé à une entrevue du magazine *Protégez-vous* pour un numéro de cet automne.

STATISTIQUES

📊 **4123** mentions j'aime sur Facebook

📊 **830** membres inscrits dans le groupe privé Facebook

📊 **373 955** pages vues* sur le site Internet.

* Nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.

RAYONNEMENT ET COLLABORATION



FÉDÉRATION CANADIENNE DES OSTÉOPATHES (FCO)

Cette année encore, la FCO a poursuivi l'élaboration des standards canadiens en matière d'ostéopathie. Ces standards seront une adaptation du document du Centre européen de normalisation (CEN) *Prestations de soins d'ostéopathie : élément central, éléments complémentaires*, qui est disponible en Europe depuis 2014.

Une première version a été présentée à des ostéopathes canadiens au cours du mois de mars 2020 pour obtenir leurs avis et commentaires. Le document a ensuite été révisé avant d'être voté et approuvé, en juin, par le Technical Committee. Le 31 juillet 2020, le document a été officiellement publié. Il sera ensuite soumis à l'acceptation par les associations régionales avant l'adoption par la FCO. Un lancement officiel du document est prévu en mars 2021 à Saskatoon lors d'un événement de la FCO.

Au moment d'écrire ces lignes, Ostéopathie Québec n'avait toujours pas pu obtenir une copie de ce document.

Rappelons qu'Ostéopathie Québec participe financièrement au projet en lui allouant un budget de 10 000 \$.

OSTEOPATHIC INTERNATIONAL ALLIANCE (OIA)

Du 4 au 6 octobre 2019, Bertrand Courtecuisse, administrateur à l'époque, participait à la conférence annuelle de l'OIA à Bad Nauheim, en Allemagne. La relation officielle de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a été mise en évidence. Cette relation permettrait de créer un référentiel de compétences pour les ostéopathes physiciens et non physiciens ainsi qu'un lexique ostéopathique. Il a également été question de faire un sondage sur l'ostéopathie.

Bertrand Courtecuisse a également participé à un panel sur la reconnaissance au Québec. Il a ainsi pu faire un état de situation sur le dossier d'encadrement des ostéopathes au Québec.

VIE ASSOCIATIVE



JOURNÉE OSTÉOPATHIE QUÉBEC

Cette année, la Journée Ostéopathie Québec s'est tenue le samedi 9 novembre 2019 au Centre Mont-Royal à Montréal. Comme chaque année, cette journée est l'occasion pour les membres de se retrouver et d'échanger sur les grands dossiers qui ont marqué l'année.

Assemblée générale annuelle (AGA)

Après avoir rendu compte de leurs actions de l'année et présenté les différents rapports d'activité, les membres du conseil d'administration ont écouté l'assemblée et répondu aux questions des membres présents. L'AGA s'est poursuivie par l'élection des administrateurs et administratrices.

Cette 8^e assemblée générale annuelle marquait la fin de mandat de plusieurs administrateurs et administratrices d'Ostéopathie Québec. Après six ans au conseil d'administration, Marc Gauthier, Richard D'Anjou, Stéphanie Demers et Jad Khoury ont quitté leurs fonctions. Cette journée a été l'occasion de souligner leur importante contribution à l'avancement de la profession et de l'association. Pendant les six dernières années, ils ont eu des décisions difficiles à prendre, ils ont eu des débats parfois plus animés que d'autres, mais ils ont toutes et tous eu à cœur de faire avancer la profession et de représenter le mieux possible les membres d'Ostéopathie Québec.

Marc Gauthier, président d'Ostéopathie Québec pendant cinq ans, a reçu un hommage spécifique de la part des membres du conseil et de la permanence. Un prix lui a été remis pour souligner son implication et son travail en tant que président de l'association pendant toutes ces années.



Au total, cinq postes étaient à pourvoir*.

Christian Bérubé, administrateur sortant, a été réélu. Cinq nouvelles personnes ont rejoint le conseil d'administration : Anaïs Beaupré, Sébastien Brassart, Catherine Losier, Frédéric Parain et Benoit Philippe.

** Valérie Michalk a démissionné de son poste de secrétaire à l'automne 2019.*

Conférence de Jean-François Thuot

Jean-François Thuot, Ph. D., ASC, Adm.A., a présenté le fonctionnement d'un ordre professionnel regroupant plusieurs professions. Il a notamment expliqué qu'en cas d'intégration à un ordre existant, les membres ostéopathes auraient les mêmes obligations, droits et privilèges que les autres membres de cet ordre appartenant à une autre profession. Il a ponctué sa présentation de plusieurs exemples pour illustrer les différentes réalités des ordres.



Rappelons que Jean-François Thuot possède une connaissance approfondie du système professionnel québécois puisqu'il a œuvré durant 18 ans au Conseil interprofessionnel du Québec (organisme qui regroupe les 46 ordres professionnels), dont 10 ans en tant que directeur général.

Prix de reconnaissance et prix Rayonnement



Cette année, le Prix de reconnaissance d'Ostéopathie Québec a été remis à Nathalie Camirand, D.O., pour souligner sa contribution à l'avancement de l'ostéopathie et à la notoriété de la profession. Madame Camirand étant à l'étranger au moment de la remise, c'est sa fille Camille qui est venue chercher le prix en son nom. Claudia Béland a également prononcé un mot d'hommage pour souligner la carrière de madame Camirand. Son témoignage a été complété par celui de plusieurs ostéopathes à travers le monde dans une vidéo diffusée pour l'occasion.

C'est Gabriel Venne, D.O., qui a reçu le Prix Rayonnement de l'année. Cette nouvelle distinction a pour objectif d'encourager et de valoriser les ostéopathes membres qui se sont démarqué(e)s pendant l'année grâce à un accomplissement précis. Juste avant de lui remettre son prix, Andrée Aubin a tenu, dans un discours rempli d'émotion, à souligner le travail et la personnalité de Gabriel Venne.

Consultation sur la planification stratégique

L'après-midi, les membres présents ont pu participer à l'élaboration de la planification stratégique 2019-2022.

Animée par *La Boîte de Comm*, cette consultation a permis aux membres de discuter, en petits groupes, des gains qu'ils souhaitent obtenir pour leur profession et leurs clients une fois l'encadrement de l'ostéopathie en vigueur. Les membres se sont penchés sur la future vision de l'association ainsi que sur leurs attentes vis-à-vis d'Ostéopathie Québec pour que nous les soutenions bien dans la transition vers l'encadrement.

Nous remercions grandement les membres qui ont participé à cette consultation. Les consultants sont repartis avec toutes leurs idées et leurs commentaires. Ils les ont analysés et ont transmis au conseil d'administration un rapport complet proposant des orientations pour les trois prochaines années.



Commanditaires de l'événement

Lussier Dale Parizeau, le plus important courtier d'assurance indépendant au Québec, met son expertise au profit des membres d'Ostéopathie Québec en les faisant bénéficier d'une couverture complète à des tarifs de groupe négociés pour tous leurs besoins d'assurance.

StaminaSys est une plateforme web de gestion de dossiers électroniques de santé conçue pour l'ostéopathe.

Provider Connect facilite la vie aux professionnels de la santé pour qu'ils puissent se concentrer sur leurs clients. Elle offre des services en ligne pratiques qui permettent aux professionnels de la santé de soumettre facilement et rapidement les demandes de remboursement pour leurs clients.

GOrendezvous est le logiciel tout-en-un de gestion clinique dans le domaine de la santé.

LISTE DES COMITÉS AYANT SIÉGÉ

Comité des assurances

Benoit Philippe, D.O. et secrétaire
Roxanne Banning, D.O.
Diane Lavergne, directrice générale
Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres

Représentants de la firme :

Kasandra Coupal, LDPi assurances collectives
Oumnia Hassoune, LDPi marketing
Martin Hébert, LDPi assurances collectives
Serge Meloche, LDPi responsabilité professionnelle

Comité d'admission et de la compétence (CAC)

Coresponsables :

Jad Khoury, D.O.
Nicole Lamothe, D.O.
André Mignault, D.O.
Stéphanie Demers, D.O.
Yannick Mullié, D.O.

Membres évaluateurs :

Jean-Charles Bouchard, D.O.
Sébastien Brassart, D.O.
Catherine Losier, D.O.
Frédéric Parain, D.O.
Monique Dagenais, D.O.
Michaël de Gouveia, D.O.
Marc Gauthier, D.O.
Jad Khoury, D.O.
Nicole Lamothe, D.O.
André Mignault, D.O.
Mikhael Samaan, D.O.
Stéphanie Demers, D.O.
Yanick Mullié, D.O.
Ocilcia Rémot, conseillère Services aux membres et Services technologiques

Comité du programme de bourses

Pour le programme de bourses d'études et de rayonnement

Juliette Herzhaft-Le Roy, D.O.
René Pelletier, D.O.
Isabelle Gaboury (experte externe)
Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres, secrétaire

Pour le programme de bourses de perfectionnement

Christian Bérubé, D.O. et administrateur
D.O. à déterminer (membre d'Ostéopathie Québec)
Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres, secrétaire

Comité d'octroi des bourses

Pour le programme de bourses d'études et de rayonnement

Isabelle Gaboury, Ph. D.
Nathaly Gaudreault, Ph. D.
Juliette Herzhaft-Le Roy, D.O.
Jean-Roch Laurence, expert
Heather Whittaker, experte
Ocilcia Rémot, conseillère Service aux membres et Services technologiques

Pour le programme de bourses de perfectionnement

Christian Bérubé, D.O. et administrateur
D.O. à déterminer (membre d'Ostéopathie Québec)
Ocilcia Rémot, conseillère Service aux membres et Services technologiques

Comité de gouvernance et d'éthique

Sébastien Brassart, D.O. et administrateur
Marie-Laure Osty, D.O. et vice-présidente
Diane Lavergne, directrice générale

Comité de discipline (nomination pour chacune des causes)

Me Nicolas Moisan, président
Jean-Charles Bouchard, D.O.
Anna Bozzini, D.O.
Diane Lavergne, directrice générale, secrétaire
Céline Vérilhac (contractuelle), secrétaire adjointe
Constance Babin, syndique
Procureurs : Me Jean Lanctôt et Me Anne-Marie Bellerose

Me Samuel Massicotte, président
Jean-Charles Bouchard, D.O.
Anna Bozzini, D.O.
Diane Lavergne, directrice générale, secrétaire
Céline Vérilhac (contractuelle), secrétaire adjointe
Joan Seaman, syndique
Procureure : Me Stéphanie Bouchard

Comité du prix de reconnaissance

Christian Bérubé, D.O. et administrateur (début de mandat 2019)
Anne Canarelli, D.O. (début de mandat 2019)
Sylvie Gaudin, D.O. (début de mandat 2019)
Amélie Aubry, responsable des communications

Comité électoral

Pascale Breton, D.O.
Marc Mongeau, D.O.
Sarah Quinchon, D.O.

Comité du développement des services aux membres

Catherine Losier, D.O. et administratrice
Frédéric Parain, D.O. et administrateur
Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres

Comité de planification stratégique

Bertrand Courtecuisse, D.O. et président
Frédéric Parain, administrateur
Diane Lavergne, directrice générale

Comité des adhésions

Sébastien Brassart, D.O. et administrateur
Marie-Laure Osty, D.O. et vice-présidente
Diane Lavergne, directrice générale
Ocilia Rémot, conseillère Services aux membres et Services technologiques

Comité de recherche sur les données probantes

Anaïs Beaupré, D.O., chercheuse et trésorière
Chantal Morin, D.O. et chercheuse
Sandra O'Connor, D.O. et chercheuse
Gabriel Venne, D.O. et chercheur
Diane Lavergne, directrice générale
Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres

Comité d'identification des services essentiels

Sébastien Brassart, D.O.
Benoit Yergeau, D.O.
Clara Dallaire, D.O.
Isabelle Dodier, D.O.

L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

Diane Lavergne,
directrice générale

Amélie Aubry,
responsable des communications

Katia Decorde,
responsable du marketing
et des services aux membres

Lucie Deraps,
comptable

Josée Lavoie,
secrétaire

Ocilia Rémot,
conseillère services aux membres
et services technologiques

Rédaction

Ostéopathie Québec

Révision linguistique

Stéphanie Tétreault, réviseure linguistique

Réalisation graphique

Cécile Bascoul, graphiste

Ce document est disponible sur le site d'Ostéopathie Québec.